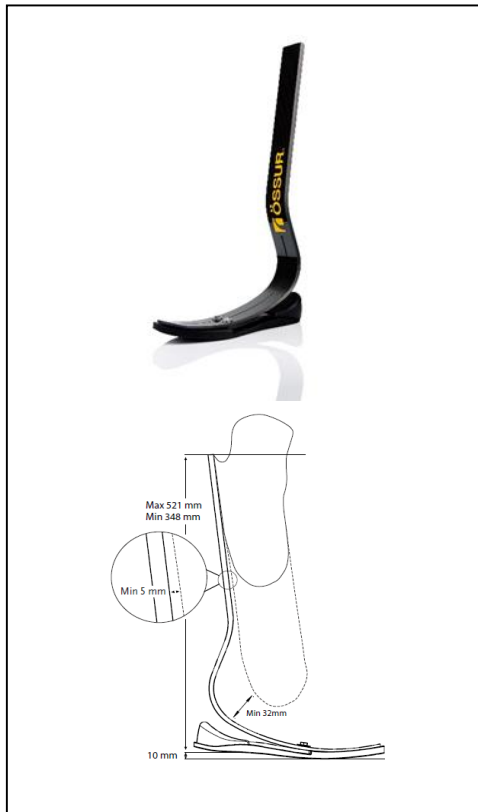


INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE PIED À RESTITUTION D'ÉNERGIE CHEETAH XPLORE



Charge maximale autorisée par le fabricant selon la norme ISO 10328

ISO10328 -	Compliance label	
Catégorie	Poids (Kg)	Conformité
1	52	ISO 10328 -P3-52kg
2	59	ISO 10328 -P3-59kg
3	68	ISO 10328 -P3-68kg
4	77	ISO 10328 -P4-77kg
5	88	ISO 10328 -P4-88kg
6	100	ISO 10328 -P5-100kg
7	116	ISO 10328 -P6-116kg
8	130	ISO 10328 -P6-130kg
9	147	ISO 10328 -P6-147kg

DONNÉES TECHNIQUES :

Test réalisé par le CERAH le 9 novembre 2015

Poids maximum de l'utilisateur (charge max. autorisée) : 147kg

Niveau d'activité : élevé à sport

Inversion/éversion : 9,08/3,42

Valeur de la propulsion : 210,22

Avant-pied : 36,42 N.m

Talon : 10,55 N.m

Valeur de la déformation permanente à l'avant pied et au talon :

Avant-pied : 0,54 mm

Talon : 2,78 mm

Valeur de l'amplitude sagittale : 10,63 degrés

RÉGLAGES ET ENTRETIEN :

Le montage, les alignements, les réglages et le service après livraison sont assurés par l'orthoprothésiste.

Des informations complémentaires sont disponibles dans la notice d'utilisation du produit (notamment sur l'utilisation dans l'eau).

Un service technique est à disposition des ortho-prothésistes pour toute question complémentaire.

Aucune maintenance n'est à effectuer et le pied CHEETAH XPLORE est garanti 3 ans pièces et main d'oeuvre par la société Össur. La garantie associée ne couvrira pas le vol ainsi que les dégâts, les dysfonctionnements et les dommages liés aux chocs, bris, dégradations ou mauvais usage du fait de l'utilisateur ou d'un tiers.

Össur recommande néanmoins une visite de contrôle annuel effectuée par le prothésiste (usure du revêtement, état des lames...).